



Madame Sylvia Pinel
Ministre du Logement et de
l'Égalité des territoires
72, rue de Varenne
75007 Paris

Paris, le 28 mai 2014

Madame la Ministre,

Le 29 avril dernier, vous nous avez annoncé l'ouverture prochaine des négociations qui conduiront à la conclusion entre l'Etat et l'UESL d'une convention qui définira notamment la nature et les règles d'utilisation des emplois, ainsi que les enveloppes consacrées à chaque emploi ou catégorie d'emplois des ressources de la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction, pour la période quinquennale 2015/2019.

Dans cette perspective, nous nous permettons de vous communiquer, ci-joint, les orientations arrêtées par l'ensemble des organisations patronales et des organisations syndicales de salariés membres de l'UESL, pour qu'elles servent de base la négociation.

Nos objectifs, définis de façon totalement unitaire, sont les suivants :

- recentrer l'affectation des fonds de la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction sur les solutions de logement répondant aux besoins effectifs des entreprises et de leurs salariés, particulièrement les jeunes actifs et les salariés accédant à l'emploi (offre locative, sécurisation, accession à la propriété...), en priorité dans les secteurs sous forte tension immobilière où les difficultés d'accès au logement accentuent les difficultés d'accès à l'emploi ;
- réduire, comme convenu, les prélèvements sur les ressources opérés par l'Etat afin de financer les politiques publiques, de façon à garantir la soutenabilité du modèle financier d'Action Logement ;

- prévoir de véritables contreparties à la participation attendue d'Action Logement au financement du Nouveau Plan National de Renouvellement Urbain ;
- poursuivre la rénovation de l'organisation d'Action Logement afin d'accroître son efficacité et d'améliorer la lisibilité et la visibilité de ses actions vis-à-vis de l'ensemble des parties prenantes.

En espérant que nous aboutirons ensemble à un accord constructif qui nous permettra, grâce à notre volonté partagée, de contribuer à faciliter l'accès à l'emploi et la mobilité professionnelle par l'accès au logement, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

CFDT

Marie-Andrée SEGUIN



CFE-CGC

Alexandre GRILLAT



CFTC

Jean-Michel CERDAN



CGT

Fabrice ANGEI



CGT-FO

Andrée THOMAS



CGPME

Bernard VERQUERRE



MEDEF

Didier RIDORET

